



## SPECIFICATIONS TECHNIQUES BROCHURES

**Attention, tout fichier non respectueux des spécifications techniques sera imprimé en l'état, modifié par nos soins afin d'obtenir un niveau correct d'impression. N'hésitez pas à opter pour l'option « envoi BAT numérique » si vous n'êtes pas assurés de la conformité de vos visuels. Vous bénéficierez dans ce cas de notre expertise.**

**Pour une qualité d'impression optimale, vérifiez toujours que les spécifications techniques sont respectées, n'hésitez pas à utiliser nos gabarits !**

*Nous vous conseillons fortement d'utiliser un logiciel de création graphique pour réaliser vos fichiers. Il existe plusieurs solutions gratuites ou payantes : suite ADOBE (Photoshop, Illustrator, Indesign ...), Coreldraw, Gimp, qui elles seules vous permettront de répondre complètement à nos spécifications techniques.*

### 1. Types de fichiers acceptés :

– **PDF uniquement** : attention !!! **Toutes vos polices doivent être vectorisées et vos transparences aplaties.** Dans le cas contraire, vos fichiers pourront subir des modifications ou pertes de données.

**Votre fichier PDF doit comporter toutes les pages de votre brochure unes à unes, en suivant et dans l'ordre de votre pagination. Il ne faut donc en aucun cas exporter vos fichiers en vis-à-vis. Nous nous chargeons de monter votre chemin de fer au moment de l'impression.**

### 2. Colorimétrie : Mode CMJN / 8bits

A la création de votre document, veuillez sélectionner le mode colorimétrique **CMJN (8bits)**. Nous ne pouvons pas techniquement imprimer de fichiers en RVB (mode colorimétrique destiné à un affichage écran). Tout fichier en RVB devra être converti et pourra subir des pertes colorimétriques, notamment pour les couleurs vives.

*Vous pouvez agir sur le mode colorimétrique de votre visuel sur l'onglet : Image ->Mode->CMJN/8bits (Dans Photoshop par exemple).*



### 3. Résolution : 300 DPI !

DPI signifie « pixels par pouce ». Il est impératif de même que pour la colorimétrie de commencer votre création en choisissant bien votre résolution. Nous imprimons nos brochures en 300 DPI.

#### Attention à l'export de vos documents :

- Ne pas « Enregistrer pour le Web » car votre visuel passera en 72 Dpi (...et en RVB).
- Il faut toujours cocher l'option qualité maximale et ne pas compresser votre visuel.

*Vous pouvez agir sur la résolution de votre visuel sur l'onglet : Image -> taille de l'image -> 300dpi (Dans photoshop par exemple).*



### 4. Mise en page :

#### **N'exportez pas de traits de coupe, de gamme de couleurs ou de marges blanches ;**

Si les spécifications ont été respectées, ils ne seront d'aucune utilité.

### 5. Couleurs : Attention aux aplats !

Ils sont sources de problème en fabrication et notamment au niveau du massicot. (Macule). Attention à ne pas dépasser 220% pour vos superpositions de couleurs.

**Pour un noir** : Il ne faut pas utiliser des pourcentages supérieurs à 40% Cyan / 40% Magenta / 40% Jaune / 100% Noir ; le total dans tout les cas **ne doit pas dépasser 220%**.

### 6. Dimensions et format de fichier :

#### Les formats de nos brochures sont disponibles sur nos gabarits ;

Ils prévoient **5mm de fond perdu** (image du fond débordante du format fini des travaux qui sera massicotée après impression) + **2 mm de marge technique** : marge d'erreur mécanique du massicot à l'intérieur du format fini ; **Aucun texte, aucun logo ne devra apparaître dans cette zone qui ne sera pas écartée. Seul le fond perdu est écarté à la coupe d'où son nom !**

**Référez vous bien à nos gabarits, les supports ne correspondant pas à nos gabarits seront imprimés en l'état si l'option validation n'a pas été choisie.**

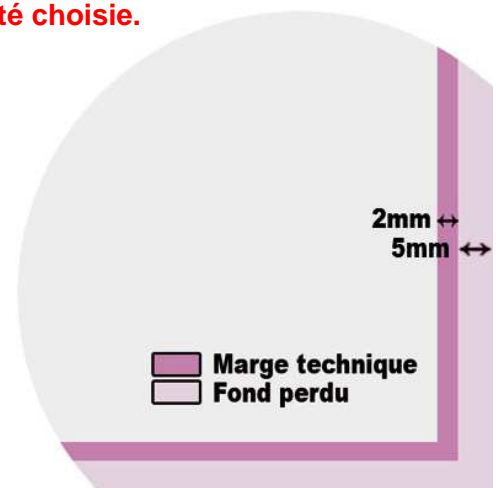
Principaux formats fermés de pages de nos brochures  
(Incluant marges techniques et fonds perdus) :

**10x21 cm** : 110x220 mm

**A6 (10,5x14.8 cm)** : 115x158 mm

**A5 (14.8x21 cm)** : 158x220 mm

**A4 (21x29.7 cm)** : 220x307 mm



## 7. Mentions Obligatoires :

Vos brochures doivent comporter lisiblement les mentions :

« **Imprimé par : [www.printoclock.com](http://www.printoclock.com)** » & « **Ne pas jeter sur la voie publique** »

**Attention, ces mentions sont OBLIGATOIRES et ne doivent pas apparaître dans la marge technique ou le fond perdu. Elles seront ajoutées de manière systématique en cas de non présence sur vos visuels.**